

Observateur des Droits Sociaux

2021

Luxembourg



solidar



TOGETHER FOR
SOCIAL EUROPE

	2018	2019	2020	EU-27 2020
Indice de Gini ¹	31,3	32,3	31,2	30,2 (2019)
Chômage ²	5,6%	5,6%	6,8%	7,0%
Indice d'égalité de genre ³	69 (2017)	69,2	72,4 (2021)	67,9
Pauvreté au travail ⁴	11,5%	12,0%	11,8%	9,2 % (2019)
Surpeuplement des logements ⁵	8,4%	7,1%	8,5%	17,1% (2019)
Observatoire sur l'espace civique CIVICUS ⁶	OUVERT	OUVERT	OUVERT	N/A

Quelques indicateurs choisis sur la situation des droits sociaux en Europe

Les données manquantes pour 2020 ne sont pas disponibles au moment de la publication de l'Observateur des droits sociaux 2021.

Égalité des chances et conditions de travail équitables

En moyenne, de nombreux indicateurs de l'enquête européenne sur la qualité de vie (EQLS) sont plus élevés au Luxembourg que dans les autres pays européens. Néanmoins, 66% des répondants ont déclaré être trop fatigués physiquement ou mentalement par le travail pour profiter d'autres activités. **Une tendance négative a donc été enregistrée dans l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des travailleurs et des salariés du pays⁷, tendance qui a finalement été amplifiée par la pandémie.** Le Groupe stratégique national (GSN) rapporte que de nombreux

changements dans la vie professionnelle et les conditions de travail des Luxembourgeois ont été amenés par la crise sanitaire. Cela a eu un fort impact sur les conditions de travail tout au long de 2020, impact qui se poursuivra probablement à l'avenir. Par conséquent, ce chapitre doit être lu et compris à travers le prisme de la situation d'urgence provoquée par la pandémie.

Comme l'a constaté la Chambre des salariés, l'une des cinq chambres du Luxembourg défendant les intérêts des catégories

1 Eurostat (2021). Coefficient de Gini du revenu disponible équivalent : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?lang=en&dataset=ilc_di12

2 Eurostat (2021). Chômage par sexe et par âge : données annuelles : https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=une_rt_a&lang=fr

3 Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (2021). Indice d'égalité de genre : <https://eige.europa.eu/gender-equality-index/2020/LU>

4 Eurostat (2021). Taux de risque de pauvreté au travail : <https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tespm070/default/table?lang=fr>

5 Eurostat (2021). Taux de surpeuplement par âge, sexe et statut de pauvreté - population totale : https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/ilc_lvho05a/default/table?lang=fr

6 CIVICUS (2021). Observatoire de l'espace civique - Luxembourg : <https://monitor.civicus.org/country/luxembourg/>

7 Eurofund (2021). Enquête européenne sur la qualité de vie - Luxembourg : <https://www.eurofound.europa.eu/country/luxembourg#worklife-balance>

professionnelles, **les salariés les plus âgés ont été les moins touchés dans leur vie professionnelle par la pandémie. Les travailleurs de moins de 44 ans ont été les plus touchés.** Les mesures de lutte contre la pandémie ont également exacerbé les inégalités entre les générations et entre les sexes. Les femmes déclarent plus que les hommes avoir subi des changements non désirés dans leur vie professionnelle, en particulier celles qui ont des enfants et les mères célibataires.⁸

La conséquence la plus évidente de l'adaptation du travail à la pandémie a été l'introduction du télétravail et des solutions de bureau à domicile. Près de la moitié des travailleurs luxembourgeois déclarent avoir travaillé ou travailler à distance,⁹ ce qui a conduit à un ajustement de la durée et de la structure du temps de travail. Les horaires de travail flexibles sont de plus en plus adoptés et font désormais partie de la vie professionnelle quotidienne d'une part croissante des Luxembourgeois.

Cependant, la pandémie et la crise économique ont perturbé le travail de différentes manières. De plus en plus de personnes travaillent à temps partiel (53% chez les fabricants et 40% chez les constructeurs)¹⁰ et l'on constate une augmentation des modes de travail atypiques. La pauvreté au travail a également connu une croissance sans précédent. En outre, le Groupe stratégique national souligne que les menaces que la pandémie fait peser sur la santé mentale ont souvent été sous-estimées. La détresse émotionnelle augmente la probabilité de risques psychosociaux au travail, entraînant une perte de bien-être, de satisfaction et de motivation.

PRÉCARITÉ

La précarité reste un problème répandu dans tout le pays. Le taux de chômage a augmenté de 1,2 point de pourcentage en 2020 par rapport à 2019. Si l'emploi à temps plein reste la norme chez les résidents, l'emploi temporaire a augmenté de 30% au cours de la dernière décennie. Les jeunes, âgés de 15 à 24 ans, sont les plus touchés par ces changements. Ils représentent 36,7% des contrats de travail temporaire.¹¹ En outre, le Luxembourg se distingue de ses partenaires de la zone euro par la forte présence de femmes parmi les travailleurs à temps partiel. Elles représentent 82% des travailleurs à temps partiel dans le pays.¹²

De plus, la précarité devient la norme pour une part croissante de la population. **La pauvreté au travail a augmenté et 18,9% des travailleurs à temps partiel et 10,0% des travailleurs à temps plein sont menacés de pauvreté.** Ces données indiquent que le Luxembourg est le pays de la zone euro qui présente le risque le plus élevé de pauvreté au travail.¹³ En moyenne, les indépendants y sont davantage confrontés que les salariés.

En 2020, la Chambre de commerce a développé la plateforme JobSwitch¹⁴ pour répondre aux besoins des entreprises et des travailleurs. Elle aide les salariés à passer d'une entreprise à une autre pour une période donnée ou le temps d'un projet. La plateforme a permis aux travailleurs de gagner un salaire supplémentaire et de répondre à la demande pressante de travailleurs dans certains secteurs pendant la pandémie, comme l'alimentation et les transports. Néanmoins, pour inverser les

8 Chambre des salariés (2021) Rapport – Qualité du travail Luxembourg 2020 : <https://www.csl.lu/wp-content/uploads/2021/02/infas-rapport-quality-of-work-index-luxembourg-2020-francais.pdf>

9 Ibid.

10 Ibid.

11 Albanese, A., Gallo, G. (2020). Buy flexible, pay more: The role of temporary contracts on wage inequality. *Labour Economics*, 64. : SJR: 1 368. <https://doi.org/10.1016/j.labeco.2020.101814>

12 Ibid.

13 CSL (2021) Panorama Social 2021 - Conditions et qualité d'emploi : https://www.csl.lu/wp-content/uploads/2021/04/panorama_social_2021_version_web.pdf

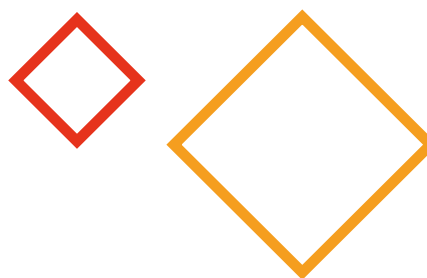
14 www.jobswitch.lu

tendances négatives de ces dernières années, des solutions à long terme pour lutter contre la pauvreté au travail doivent être élaborées et adoptées de toute urgence.

ÉGALITÉ DES SEXES

Le Luxembourg est un pays très performant en matière d'égalité des sexes. Sur un indice élaboré par l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, il obtient un score de 2,4 points supérieur à la moyenne européenne, ce qui montre que le pays progresse vers l'égalité des sexes plus rapidement que les autres pays européens.¹⁵ Néanmoins, celle-ci est loin d'être une réalité sur le marché du travail, car la répartition des femmes et des hommes dans la population active reste inégale. **C'est surtout lorsque l'on considère les postes de pouvoir et de décision (tant dans la sphère politique que dans la sphère économique) que les hommes et les femmes ne sont pas représentés équitablement.** Les femmes ne représentent que 24,6% des ministres au gouvernement, 24% des membres des assemblées régionales et 27% des membres du parlement. Les écarts sont encore plus importants dans les conseils d'administration des grandes entreprises où près de 90% des administrateurs sont des hommes.¹⁶

Le gouvernement a récemment adopté certaines mesures pour réduire l'écart entre les sexes. En juillet 2020, le plan d'action national pour une égalité entre les femmes et les hommes a été mis à jour et modifié par le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes.¹⁷ Sept priorités ont été identifiées pour lutter contre les inégalités dans la société, sur le marché du travail et à la maison. Le plan d'action a été complété par le programme des actions positives¹⁸, qui soutient le dialogue entre le gouvernement et les partenaires sociaux en vue d'une économie inclusive et d'une société plus égalitaire. Le Groupe stratégique national du Luxembourg se félicite particulièrement de cette initiative, qui constitue un instrument clé pour aider le pays à faire avancer la cause de l'égalité au travail. Le programme aide les entreprises, sur une base volontaire, à développer et à certifier les bonnes pratiques. Suite à l'évolution récente des conditions de travail, le programme est axé sur le télétravail, l'évolution de la carrière après un congé parental et le développement d'outils et d'indicateurs pour contrôler l'égalité en matière de rémunération et de formation.



15 EIGE (2021) Indice d'égalité de genre 2021 – Luxembourg: <https://eige.europa.eu/gender-equality-index/2020/country/LU>

16 Ibid.

17 Gouvernement du Luxembourg (2020) Plan d'action national pour l'égalité entre les femmes et les hommes : <https://mega.public.lu/content/dam/mega/fr/publications/publications-ministere/2020/MEGA-plan-action-nation-egalite-WEB.pdf>

18 Gouvernement du Luxembourg (2020) Programme des actions positives : <https://mega.public.lu/fr/travail/programme-actions-positives.html>

Protection et inclusion sociales

Tout au long de l'année 2020, la pandémie de Covid-19 a induit plusieurs adaptations rapides du système de protection sociale. Le Groupe stratégique national se félicite des mesures prises par le gouvernement, qui auraient apporté un soutien à la population. **En particulier, le congé pour soutien familial a été introduit pour permettre à un membre du ménage de rester avec les jeunes enfants pendant la fermeture des écoles et des crèches** et des solutions de bureau à domicile ont été développées et reconnues comme une nouvelle façon de travailler. De plus, étant donné que le paiement de la sécurité sociale pour un salarié en incapacité de travail est limité à 78 semaines dans une période de référence de 104 semaines,¹⁹ les périodes de confinement et de quarantaine n'ont pas été ajoutées aux totaux des salariés pour 2020.

SOINS DE SANTÉ

Malgré l'apparition de la pandémie de Covid-19, le secteur de la santé au Luxembourg a pu fournir les soins d'urgence nécessaires tout en poursuivant les autres traitements et hospitalisations réguliers. En général, l'accès aux soins est ouvert à tous les résidents qui bénéficient des services nécessaires sans aucune discrimination de la part de la Caisse nationale de santé (CNS) qui assure les personnes contre les risques de santé. En effet,

les remboursements couvrent un pourcentage élevé du coût des soins de santé et la population se dit satisfaite des soins de santé et de leur accessibilité en cas de besoin.²⁰ **Néanmoins, étant donné qu'un titre de séjour est nécessaire pour s'inscrire à l'assurance maladie, une partie de la population, faible au demeurant, reste exclue du système.** En particulier, des groupes spécifiques de personnes en situation illégale comme les mineurs qui ont quitté le domicile de leurs parents et n'ont pas de domicile restent en dehors du système.

LOGEMENT

Le groupe stratégique national du Luxembourg fait état d'une situation dramatique pour le secteur du logement, avec de nombreuses implications pour la pauvreté et les inégalités. Depuis des décennies, l'augmentation de la population luxembourgeoise ne s'est pas accompagnée de la construction de logements.²¹ Cela a récemment conduit à un **déficit de logements qui se creuse au fil du temps. La pénurie a fait grimper les prix de l'immobilier²² et le poids du coût du logement sur les revenus est devenu une source majeure de pauvreté et d'inégalité.** Le Groupe stratégique national indique que la question du logement n'est pas nouvelle au Luxembourg. En 2019 déjà, plus d'un ménage sur trois

19 Commission européenne (2021) Vos droits en matière de sécurité sociale au Luxembourg : <https://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=13752&langId=fr>

20 Chambre des salariés (2021), Panorama social 2021 : https://www.csl.lu/wp-content/uploads/2021/04/panorama_social_2021_version_web.pdf

21 Marco Hoffmann, (2012), Sortir de l'échec. La politique du logement au Luxembourg : https://www.caritas.lu/sites/default/files/sortir_de_lechec_la_politique_du_logement_au_luxembourg.pdf

22 Luxembourger Wort (2020) Si Google parvient vite à acquérir 33 hectares : <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/si-google-parvient-vite-a-acquerir-33-hectares-5ef4c2b8da2cc1784e3605a4>

(35,2%) devait faire face à de lourdes charges financières liées au logement. La pandémie de Covid-19 a considérablement accru les difficultés économiques et financières des ménages luxembourgeois, accentuant encore la pression sur le nombre élevé de personnes vivant autour du seuil de pauvreté. Selon l'organisme statistique du pays, le STATEC, les prix des appartements et des maisons ont augmenté de près de 17% en un an seulement. Il s'agit de l'augmentation la plus rapide de ces dernières années : en 2018, les prix avaient grimpé de 7,1% ; en 2017, ils étaient en hausse de 5,6% et en 2016, ils avaient augmenté de 6%.²³ En outre, l'offre de logements abordables construits par des organismes publics est, selon le GSN, inadaptée et insuffisante, notamment par rapport aux besoins des jeunes, des jeunes ménages et des ménages appartenant aux trois déciles de revenus les plus pauvres. Si plusieurs projets d'envergure émergent pour faire face à la pénurie de logements, les délais de réalisation sont très longs (environ deux décennies) et n'apporteront donc pas de réponse dans l'immédiat.

La pénurie de logements a des conséquences sur l'exclusion sociale, l'un des plus grands défis vécus par les personnes vivant dans la pauvreté et les sans-abris.

Le Groupe stratégique national rappelle que la population des sans-abris est difficile à quantifier, car elle est par nature exclue des statistiques officielles. Mais le GSN indique que le nombre de nuitées par personne dans les refuges est en constante augmentation et que le taux d'occupation moyen ne descend jamais en dessous de 90%. La situation a été aggravée par la pandémie et les recommandations de rester à la maison.

BONNE PRATIQUE

Wanteraktioun

L'organisation à but non lucratif Inter-Actions mène une action appelée Wanteraktioun (action d'hiver). L'organisation, qui fonctionne de décembre à fin mars chaque année, accueille les sans-abris pendant les mois d'hiver les plus froids, en leur fournissant des lits et trois repas chauds par jour. Le projet vise également à produire des statistiques et des rapports sur le sans-abrisme. Pendant la pandémie, il a hébergé les personnes en quarantaine et a veillé à ce que celles qui avaient besoin d'un traitement d'urgence le reçoivent.

ÉDUCATION

En raison de la pandémie de Covid-19, les prestataires et les institutions d'éducation formelle et non formelle ont temporairement cessé les cours ou ont dû les déplacer en ligne. Le Groupe stratégique national rapporte que, pendant le confinement, l'éducation non formelle a été la plus pénalisée en raison de l'impossibilité de poursuivre les formations pratiques qui nécessitent la présence physique ou des outils qui ne sont normalement pas disponibles à la maison. Le Groupe stratégique national se fait l'écho des conclusions de l'OSC Youth&Work, qui a analysé l'impact de la pandémie sur l'éducation des jeunes, concernant les effets dramatiques des fermetures d'écoles. Celles-ci ont entraîné la dissolution

23 STATEC (2021) Le logement en chiffres au quatrième trimestre 2020 : <https://statistiques.public.lu/catalogue-publications/logement-en-chiffres/2021/logement-en-chiffres-final.pdf>

de structures importantes à un moment où les jeunes se développent, ce qui a généré des sentiments d'abandon et d'impuissance.²⁴ **La peur de l'avenir générée par la pandémie s'est combinée à l'ennui, au deuil, à l'anxiété et au manque de contact physique. Ensemble, ces sentiments auraient favorisé la conviction parmi les jeunes qu'il n'y a aucun moyen de changer leur situation personnelle, ce qui entraîne une faible estime de soi et la dépression.** Les pressions et les frustrations des jeunes et des apprenants ont considérablement augmenté, les amenant souvent à se sentir isolés. Le Groupe stratégique national rapporte qu'il a été très difficile d'atteindre les jeunes, en particulier les plus vulnérables et de les persuader de revenir aux cours et à la formation non formelle.

BONNE PRATIQUE **Words4Work**

L'Agence luxembourgeoise pour le développement de l'emploi (ADEM) a développé le programme de formation Words4Work²⁵ pour accroître l'égalité des chances en améliorant les connaissances linguistiques des candidats à des emplois dans divers secteurs qui requièrent un vocabulaire français spécifique. La formation consiste en quatre semaines de cours de français général et deux semaines de cours de vocabulaire professionnel spécifique. Le Groupe stratégique national se félicite de cette initiative, reconnaissant l'importance de maîtriser la langue principale du pays pour être véritablement intégré sur le marché du travail.

TRANSITION JUSTE VERS UNE ÉCONOMIE VERTE

Le Luxembourg a toujours été tourné vers l'avenir en ce qui concerne la transition écologique. Le pays est signataire de diverses conventions internationales sur le climat et joue un rôle progressiste à l'échelle européenne. Le Groupe stratégique national indique que la coalition gouvernementale actuelle a présenté des plans et des objectifs de décarbonisation ambitieux, contribuant ainsi au débat européen sur les objectifs minimaux de réduction des émissions. **En décembre 2020, le parlement a adopté la loi sur la protection du climat, qui vise à réduire de 55% les émissions de CO2 du pays d'ici 2030 (par rapport à 2005) et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.**²⁶ Par ailleurs, l'approbation par la Commission européenne du plan national de relance et de résilience du Luxembourg s'est accompagnée d'une note d'appréciation positive sur le soutien apporté à la transition verte. **Le Luxembourg a alloué 61% de son total de 93 millions d'euros à la transition écologique, dépassant ainsi le niveau minimum peu ambitieux de 37% requis par le cadre de la Facilité pour la reprise et la résilience.** Pour que ces plans soient réalisables et durables, le Luxembourg a mis en place des investissements et un soutien financier supplémentaires sous la forme du nouveau Fonds pour le climat et l'énergie qui sera partiellement financé par une taxe sur le CO2 introduite en janvier 2021. D'autres mesures prévoient un soutien financier pour les véhicules électriques et les bornes de recharge, ainsi qu'une taxe sur l'essence et le diesel.

24 Youth&Work (2021) <https://www.youth-and-work.lu/fr/>

25 Words4Work : <https://adem.public.lu/fr/actualites/adem/2020/01/words4work-remise-certificats.html>

26 Gouvernement du Luxembourg (2020) Plan national intégré en matière d'énergie et de climat 2021-2030 : https://ec.europa.eu/energy/sites/ener/files/documents/lu_final_necp_main_fr.pdf

Toutefois, le Groupe stratégique national souligne que trop souvent, ces mesures ne favorisent pas la justice sociale, car elles ne tiennent pas compte des inégalités de revenus. Les mesures sont appliquées sans tenir compte du fait que, par exemple, les incitations à l'achat de véhicules électriques ne sont pas utiles pour tout le monde, car ils sont trop chers pour les ménages à faibles revenus. Ces derniers tireraient plutôt profit d'une aide à l'adaptation de leur logement et à la rénovation des bâtiments qui manquent d'isolation, d'équipements de chauffage ou de sources d'énergie renouvelables. Cela signifie que la transition vers une société plus verte n'est accessible qu'aux plus aisés.

Néanmoins, en mars 2020, le Luxembourg est devenu le premier pays au monde à offrir des transports publics gratuits pour toutes et tous à l'échelle nationale. Il s'agit d'une mesure très inclusive, car elle permet de se déplacer dans le pays en utilisant un système qui est à la fois durable et public. Elle s'applique à tous les types de transports publics : trains, bus et trams. Le Groupe stratégique national salue cette mesure et la souligne comme un exemple de bonne pratique pour une transition juste et équitable.

Espace civique

La liberté d'association est garantie au Luxembourg par l'article 26 de la constitution nationale et elle serait à la fois respectée et protégée. Le rapport CIVICUS sur l'état de l'espace civique dans le monde classe le Luxembourg comme « ouvert ».²⁷ **Selon le GSN, le tissu associatif est particulièrement vivant et développé dans de nombreux secteurs de la société, tels que le sport, la culture, l'environnement, la jeunesse, l'aide à la personne, l'aide au développement et le caritatif. En général, les organisations de la société civile peuvent opérer librement et la majorité de la main-d'œuvre est syndiquée.**²⁸

La liberté de réunion pacifique est garantie par l'article 25 de la Constitution qui prévoit que les rassemblements publics à caractère politique sont soumis à une autorisation préalable. Par conséquent, le Groupe stratégique national indique que les grands rassemblements et les manifestations publiques ne sont pas

les moyens de protestation privilégiés dans le pays. Elle signale que ces événements sont rares et exceptionnels. En 2020, deux grandes manifestations ont eu lieu dans le cadre des mouvements Fridays For Future et Black Lives Matter.

Une analyse détaillée a été publiée par la Commission consultative des Droits de l'Homme au Luxembourg (CCDH) qui a récemment publié son rapport 2020.²⁹ Celui-ci se penche sur la crise sanitaire et ses effets, tout en analysant dans quelle mesure il est légitime de restreindre les libertés individuelles pour promouvoir l'intérêt général. La publication reconnaît que les circonstances exceptionnelles de la pandémie de Covid-19 ont pu justifier la mise en œuvre de mesures limitant les droits de l'homme, tels que la liberté de mouvement et les réunions et rassemblements publics. Néanmoins, elle dénonce un manque de règles claires, de transparence et d'accès à l'information.

²⁷ CIVICUS (2021) Civicus Monitor - Luxembourg : <https://monitor.civicus.org/updates/2017/01/01/luxembourg-overview/>

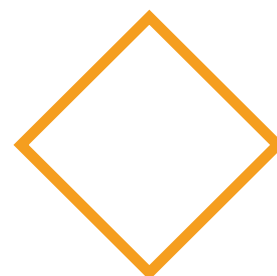
²⁸ Ibid.

²⁹ Commission consultative des Droits de l'Homme (2021) Rapport d'activités 2020 : <https://ccdh.public.lu/fr/actualites/20201/rapport-activites.html>

Dialogue social

Le Luxembourg est connu pour avoir une tradition bien établie de dialogue social, si bien que le « modèle luxembourgeois de dialogue social » est souvent évoqué comme une culture du dialogue social propre à régler avec succès les désaccords, à conclure les négociations et à parvenir à un consensus. Les concertations ont lieu par l'intermédiaire du Conseil économique et social, du Comité de coordination tripartite, du Comité de l'environnement économique et du Comité permanent du travail et de l'emploi. Les partenaires sociaux se réunissent également pour négocier des accords bipartites dans le cadre de la négociation collective.

Le GSN indique que le comité de coordination tripartite - qui réunit le gouvernement, les employeurs et les syndicats - s'est réuni en juillet 2020 pour discuter du marché du travail à la lumière de la crise du Covid-19. Ils ont procédé à un échange de vues sur les mesures à envisager pour protéger le travail et l'emploi. Néanmoins, malgré le dialogue social très institutionnalisé du pays, le GSN dénonce le manque de concertation en vue de l'élaboration du plan national de redressement et de résilience qui n'a pas impliqué les organisations de la société civile.



ÉDITEUR RESPONSABLE:

Mikael Leyi

AUTEURE:

Beatrice di Padua

COORDINATION DE LA PUBLICATION:

Carlos Roldán Mejías, Giorgia Gusciglio, Martina Corti

ÉDITION:

Sebastian Moffett

TRADUCTION DE L'ANGLAIS:

BLS srl

GRAPHISME:

Maximilian Fischer

CONTRIBUTIONS DE:

ONG OGBL Solidarité Syndicale



solidar



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission européenne.

SOLIDAR
Avenue des Arts, 50
1000 Brussels - Belgium
+32 2 500 10 20
www.solidar.org
@SOLIDAR_EU

© SOLIDAR 2021